



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Place Antoine Gilson 1 - 1170 Bruxelles - Tel : 02.674.74.11 - fax : 02.672.52.19
www.watermael-boitsfort.be n° d'entreprise : 0207.372.637

Monsieur et Madame CAMBIER-KEVERI
Clos Joseph Hanse, 4
1170 BRUXELLES

Nos réf. : URB/AD/sb/ *UC7A*
Contact : Chloé Gillain 02/674.75.14

17 AOUT 2006

Objet : projet de construction d'immeubles d'habitation et de la crèche,
entre le square des Archiducs et l'avenue des Cailles

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier du 07 juillet 2006.

En réponse à celui-ci, nous nous permettons de souligner les divers aspects du projet qui, depuis la décision du Collège des Bourgmestre et Echevins en l'an 2000 de pallier au manque de structure d'accueil de la petite enfance et de construire une nouvelle crèche communale de 48 lits, ont échelonné le projet.

L'implantation de cette infrastructure a fait l'objet de mûres réflexions et il s'est avéré que seul le terrain du Berensheide-Archiducs pouvait répondre aux exigences de l'ONE (crèche de 800 m² de plain-pied et jardin de 1800 m²).

Afin de s'assurer de l'exploitation cohérente du site, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé de lancer un appel à projets pour l'aménagement du site (coexistence des Pépinières, crèche et logements). La proposition du bureau R2D2 a été retenue et remaniée après discussion avec les autorités régionales.

L'étude administrative a, dès lors, pu débuter et la demande a été soumise à enquête publique, afin que tout un chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses remarques.

Toutefois, il semble que la volonté de faire participer le citoyen aux différentes réunions publiques se soit révélée insatisfaisante. Le toutes-boîtes invitant l'ensemble de la population de Watermael-Boitsfort à participer à la réunion de présentation du projet le 20 avril 2006 semble avoir été mal distribué par la société de distribution et les panneaux d'enquête publique étaient en nombre insuffisant au regard des limites géographiques importantes du projet.

.../...

Lors de cette enquête publique et de la réunion de concertation du mois de juin, un certain nombre de remarques ont été soulevées. Il sera prochainement demandé aux auteurs de projet de se pencher sur différents points, tels que l'implantation de l'immeuble de logements de l'avenue des Cailles jouxtant le clos Joseph Hans, le gabarit général des immeubles de l'avenue des Cailles, voire du Berensheide.

L'emplacement de la crèche choisi par le Collège a fait l'objet d'un processus de réflexion par un groupe de travail et nous ne souhaitons pas modifier son implantation pour les raisons évoquées ci-dessus.

Une fois le projet global retravaillé par le bureau d'architectes, une nouvelle réunion d'information sera organisée préalablement à l'enquête publique. De cette façon, nous pourrons vous tenir au courant de l'avancement du dossier et du contenu des plans. Nous espérons également que le projet de crèche sera suffisamment avancé pour pouvoir l'intégrer à l'étude du certificat d'urbanisme et fournir les informations d'ordre général. C'est au bureau d'architecture Samyn & Partners que la conception de la crèche a été confiée après étude des offres remises.

En ce qui concerne les espaces verts, ils font la caractéristique et le charme de la commune. Les terrains visés font partie du patrimoine communal et vous comprendrez dès lors que nous n'envisageons pas de les céder à des particuliers.

Nous transmettons vos remarques sur le bruit des machines à Madame Annemie Vermeylen, Echevine de l'Environnement, afin qu'elle interroge ses services.

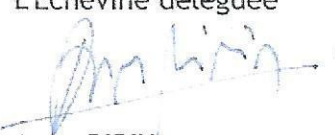
Espérant ainsi pouvoir continuer à travailler sur ce projet de façon constructive, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Par le Collège

Le Secrétaire communal


Christian VAN EETVELDE

L'Échevine déléguée


Anne DIRIX
Échevine de l'Urbanisme